

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

HOTEL DE LA BOURSE
14, RUE DU PALAIS BP 50365
17001 LA ROCHELLE CEDEX 1
TEL: 0 891 01 11 11
FAX: 05 46 50 55 70

3DO2

63 avenue Edmond Grasset
17000 La Rochelle

V/REF :

N/REF : 2009 B 450 / - 2009-A-3488

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LA ROCHELLE certifie qu'il a reçu le 09/10/2009,

P.V. d'assemblée du 28/09/2009

- Transfert du siège de 28 rue de la pépinière 17 LA ROCHELLE à 63 av E. GRASSET 17 LA ROCHELLE

Statuts mis à jour

Concernant la société

3DO2

Société à responsabilité limitée

63 avenue Edmond Grasset

17000 La Rochelle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2009-A-3488 le 09/10/2009

R.C.S. LA ROCHELLE 512 343 609 (2009 B 450)

Fait à LA ROCHELLE le 09/10/2009,

Le Greffier



Procès-verbal de décision ordinaire

Société 3DO2

Société à responsabilité limitée au capital variable

Siège social 28 rue de la Pépinière

RCS 512343609

Procès-verbal de la décision ordinaire en date du 28/09/2009

L'an deux mille neuf, le vingt huit septembre à 12 heures.

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susnommée au capital variable, a pris la décision ordinaire suivante, sur la convocation de la gérance.

Le gérant Olivier BOUIN est présent.

Il constate que l'associé unique est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la société au 63 avenue Edmond Grasset 17000 La Rochelle.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les formes et délais légaux. Il ajoute que l'associé n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du Code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

La discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'associé unique approuve le transfert du siège social de la société au 63 avenue Edmond Grasset 17000 La Rochelle.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30, après signature du présent procès-verbal.

Olivier Bouin
Gérant 3DO2